



Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Éducation nationale
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

N/R : CC/NA 29 12/13

Paris, le 5 février 2013

Monsieur le Ministre,

Après la publication du décret et des textes qui l'accompagnent, la réforme des rythmes arrive à l'étape de sa mise en œuvre concrète dans les territoires. Il s'agit pour les différents partenaires de chacune des écoles, de construire une nouvelle organisation de la semaine prenant en compte les potentialités et les contraintes locales.

L'élaboration sereine de tels projets nécessite des échanges multiples et approfondis entre les nombreux acteurs ainsi que des allers-retours entre eux et les directions académiques. Une cohérence d'ensemble doit être assurée sous la responsabilité du DASEN. Nous vous demandons la mise en place, dans chaque département, d'un comité de pilotage et de suivi rassemblant des représentants des différents partenaires. Il serait chargé de suivre très régulièrement la mise en œuvre de la réforme des rythmes, de se faire le relais des questions qui se posent, de détecter d'éventuelles situations de tension nécessitant la médiation du DASEN, autorité décisionnaire au terme du processus.

Afin de garantir un dialogue de qualité, protecteur pour les directeurs et les enseignants, il nous paraît indispensable de permettre aux personnels d'élaborer cette nouvelle organisation dans les meilleures conditions possibles. Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de dégager du temps sur l'actuelle aide personnalisée ou la journée de solidarité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Christian CHEVALIER
Secrétaire Général du SE-UNSA

Copie à Monsieur Bernard Lejeune